

**TOGO**  
**Coût d'une procédure d'adoption intrafamiliale**

Estimation des frais de procédure  
à la charge des adoptants\*

<b>Désignation</b>	<b>Montants en euros</b>	<b>Règlement</b>
Frais d'envoi du dossier	85€	Valise diplomatique (via AFA)
Frais d'enregistrement et d'étude du dossier (à régler à l'envoi du dossier)	830€	Autorité Centrale togolaise
Frais administratifs et judiciaires	70€ + 3€ de frais annexes	Autorité Centrale togolaise
Voyage en avion (Pour 2 personnes)	Environ 2500€	Compagnie aérienne
Passeport (par personne)	86€	Préfecture
Visa de tourisme de 30 jours (par personne)	55€	Ambassade ou consulat du Togo en France
Passeport de l'enfant ou laissez-passer	Environ 45€	
Laissez passer de l'enfant	55€	Consulat de France
Frais forfaitaires pour un séjour de 30 jours : Hôtel Repas, déplacements	De 1500€ à 2000€ Environ 500€	-
Frais d'envoi des rapports de suivi	85€	Valise diplomatique (via AFA)
<b>Total</b>	<b>De 6000 à 7000€</b>	-

\* Sous réserve de toute modification ultérieure